

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 19 Prairial.

(Ere Vulgaire)

Mardi 7 Juin 1796.

Nouvelles de l'armée autrichienne commandée par le général Beaulieu. — Lettre du général autrichien Kray au général en chef de l'armée française du Bas-Rhin, concernant la rupture de la suspension d'armes. — Détails sur les mouvemens des troupes françaises et autrichiennes. — Insurrection arrivée à Milan. — Arrestation et exécution de soixante des principaux instigateurs de cette rébellion. — Prochains marche de l'armée du général Buonaparte pour aller attaquer celle de Baulieu.

AUTRICHE.

De Vienne, le 17 mai.

Ce matin à 8 heures, le traître Taufferer reçut publiquement sa sentence, devant la prison de l'état-major. Il a été condamné d'après les ordonnances militaires & unanimement, à être dégradé de noblesse, & ensuite pendu. Il montra d'abord assez d'assurance; mais lorsque l'auteur rompit, suivant l'usage, le bâton, & lui en jeta les deux morceaux aux pieds, il commença à trembler, & perdit tellement la tête, qu'on dut le soutenir en le conduisant en prison. L'exécution est fixée à après-demain jeudi, à 8 heures du matin.

TYROL.

Extrait d'une lettre particulière d'Insruck, du 24 mai.

Suivant les derniers avis de Mantoue, le général Beaulieu, après la terrible bataille de Codogno, est parvenu à se rallier avec le général Liptay, à détacher vers Mantoue quelques troupes en état de faire une défense assez opiniâtre dans le cas que les Français attaqueroient cette place, déjà défendue par les inondations occasionnées par la rupture des digues de la rivière du Mincio; & enfin à opérer la retraite du reste de son armée sur la ville de Trente, tandis que les Français faisoient avancer une colonne par le lac de Côme pour le prévenir, & que le centre de l'armée française faisoit divers mouvemens pour l'envelopper.

On justifie ce général sur toutes ses démarches, & on assure qu'il a fait un coup de partie en conduisant la majeure partie de son armée au pied de nos montagnes du Tyrol, où il pourra attendre les renforts nombreux qui lui sont promis de Vienne; au lieu que s'il s'étoit retiré sur Mantoue, il s'y seroit trouvé bloqué avec toute son armée & hors d'état de recevoir les secours qu'il attend, vu que ce duché est séparé du Tyrol par l'état de Venise.

Le général Buonaparte, éclairé par les fautes commises anciennement par les Français lorsqu'ils ont pénétré autrefois en Italie, semble vouloir ajouter à l'autorité de ces conquêtes la séduction des esprits, & ne néglige rien pour se rendre agréable aux habitans de la Lombardie; respect pour les femmes; discipline sévère pour le soldat français; ménagement pour les usages & mœurs du pays; fêtes, amusemens, rien n'est oublié pour effacer l'espece de terreur que l'invasion française avoit généralement inspirée.

A L L E M A G N E.

De Franefort, le 28 mai.

Le général Joridan étoit déjà parti de Coblentz lorsque le major d'artillerie autrichien Schonai remit au général commandant des avant-postes français la lettre suivante du baron de Kray, lieutenant-général, sous la date du 21 de ce mois.

Monsieur le général,

« S. A. R. monseigneur Parchiduc Charles, général en chef de l'armée impériale & royale du Bas-Rhin & de celle de l'Empire, m'a fait connoître que, quel que soit le desir de sa majesté impériale d'épargner à l'humanité souffrante les calamités d'une nouvelle campagne, les dispositions peu accommodantes du directoire français l'obligent à supprimer ses intentions pacifiques & à reprendre les armes pour terminer une guerre désastreuse, qui répugne à ses sentimens.

» En conséquence, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'officier porteur de la présente a l'ordre de rester chez vous jusqu'à l'expiration du terme de dix jours, à compter de son arrivée à vos avant-postes, d'après les conditions stipulées par l'armistice, & que la suspension d'armes cessera au moment que ce terme sera écoulé.

» Vous voudrez bien, monsieur, avoir la complaisance

de me constater l'arrivée de cet officier & d'accuser la réception de la présente notification.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, le baron de KRAY.

En conséquence de cette notification, dont le général Jourdan n'a eu connoissance que le 23, toutes les dispositions relatives à l'ouverture de la campagne se font avec la plus grande activité. Le pont du Rhin, près de Cologne, a été fermé & l'ordre donné aux postes de faire feu sur tous les bateaux qui essayeroient de traverser ce fleuve.

Hier, le général Jourdan est parti de Cologne avec tout son état-major, & il a transféré son quartier-général en-deça de la Moselle.

Les renforts autrichiens, de leur côté, se portent en avant pour camper dans les différentes positions qui leur ont été désignées.

Le camp de Widig, commandé par le général Grenier, a été levé hier matin, & les troupes qui le composent se sont portées sur Andernach.

FRANCE.

De Paris, le 18 prairial.

Deux prisonniers se sont évadés du Plessis aujourd'hui vers midi. Plusieurs autres ont été arrêtés au moment où ils tentoient de s'enfuir. La force militaire a été appelée pour contenir le reste.

Suivant des avis qui nous paroissent mériter confiance, le peuple de Milan s'est soulevé à l'instigation de quelques principaux personnages; & tandis que notre armée étoit reçue avec une apparente cordialité, la révolte éclate tout-à-coup & commença par quelques massacres; la citadelle, qui avoit promis de ne point tirer, a fait feu sur nos troupes. Le général Buonaparte a déployé les moyens de force pour réprimer la sédition; le peuple a fui de toutes parts; 60 des principaux instigateurs ont été arrêtés & fusillés sur-le-champ; le reste des séditieux s'étoit sauvé dans un village; le général y a fait mettre le feu.

L'expédition projetée sur Livourne n'aura pas lieu. Buonaparte rassemble aujourd'hui ses forces pour marcher sur Beaulieu, qui est encore auprès de Mantoue & qui n'a pas encore reçu de renforts.

On écrit de Strasbourg que le ci-devant cardinal de Rohan vient de mourir à Etenheim, dans sa principauté d'Allemagne.

Quoiqu'il ne paroisse pas qu'on ait fait de nouvelles découvertes sur la conspiration, il est certain qu'on a déjà assez de renseignements pour en bien connoître toute l'étendue, pour être sûr que les chefs en sont connus & arrêtés, & pour ne pas craindre les efforts ténébreux des complices qui peuvent être encore libres. On connoît les plus dangereux; s'il n'y a pas des présomptions assez fortes pour les arrêter, il y a de bonnes raisons pour les surveiller. Le ministre de la police est, dit-on, fort rassuré sur les suites du complot; c'est une raison pour que les bons citoyens le soient. La vigilance, la fermeté & l'im-

partialité qu'il a déployées dans cette grande affaire, ont prouvé qu'il ne se laisseroit pas détourner du but de la justice par les sottes & visionnaires combinaisons de quelques romanciers de révolution, qui ne voyent dans le parti; il ne cherchera pas de quelle couleur sont les opinions des hommes qui conspirent contre le gouvernement, mais il poursuivra & livrera au bras de la justice les coupables de toutes couleurs.

Il paroît d'ailleurs, par les piéces, que Babeuf, Buonarotti, Darthé & Germain sont les quatre véritables *quisiteurs d'état* qui devoient diriger la conspiration, que Buonarotti sur-tout est celui qui avoit la plus grande influence dans les résolutions.

Quant à Drouet, on ne croit pas qu'il puisse échapper au décret d'accusation. Outre les aveux de Babeuf qui le chargent, il est accusé de la manière la plus positive par le nommé Pillet qui étoit dans le complot & qui a révélé tout ce qu'il avoit appris & vu lui-même.

On lit dans *l'Historien* du 16 des réflexions sur la conspiration Babeuf, qui nous ont paru mériter d'être recueillies dans notre journal & recommandées à l'attention de tous les bons esprits. Nous regrettons que les bornes de nos feuilles ne nous permettent d'en donner qu'un fragment.

Ex fumo lucem.

« Il est des situations politiques tellement compliquées & tellement obscures, qu'un grand événement y est survenu, qu'une éclatante vérité peut seule en dissiper les ténèbres & montrer à tous les partis égarés l'unique issue du labyrinthe.

La découverte de la conspiration des *jacobins* contre le gouvernement républicain, doit produire cet effet par les Français.

On se demande : *croyez-vous à la conspiration?* peu-près comme on auroit dit autrefois : *croyez-vous à la magie?* Mais cette question même, ces doutes infectés, l'indifférence des uns, l'empressement des autres sont des signes auxquels on peut reconnoître les *partis opposés ensemble au gouvernement & divisés entre eux* pour le partage du pouvoir qu'ils veulent reconquérir.

Dès le commencement de la révolution, & peut-être présent même, malgré la fatale expérience du gouvernement révolutionnaire, l'empoisonnement de l'opinion publique fut un moyen d'usurpation & de domination. Ce fut un art funeste, lent & difficile chez les anciens, où les voix de la renommée ne pouvoient, comme aujourd'hui, frapper à la fois cent mille échos; a été malheureusement perfectionné parmi nous par des professeurs habiles qui tiennent pour maxime qu'il ne faut point souffrir qu'une vérité de principe ou de fait parvienne jusqu'à leurs concitoyens; avant qu'ils l'aient *façonnée*; ils pellent *esprit public* la docile crédulité qu'ils exigent de peu s'en est fallu que, par des loix restrictives de la liberté de la presse, ils ne nous aient asservis sans retour.

C'est donc la première fois qu'une vérité s'échappe de leurs mains violatrices. Ils ne peuvent pardonner au gouvernement de ne l'avoir pas confié à leurs soins.

Cette nouvelle force du directoire exécutif les allarme. Son audacieuse indépendance les étouffe. Ils tremblent que la digue qu'ils avoient si péniblement élevée contre la volonté nationale, ne soit renversée. Eh quoi!

conjur
du gé
pu ser
de la
au mi
au go
public
On
origin
peuple
la p'u
quelq
d'aire
taires
nieux
port d
Il y
pent à
Cap
ces fu
ont pu
celles
Ils d
fausses
par le
politiq
& red
d'enne
préven
pas sur
après l
impres
ingress
Leur
mauvai
lution
sur cet
une lo
malheu
oligarch
blique
ils excu
passion
sur lin
sions d
qui s'i
n'en pé
si, dan
ractere
honteux
de cette
Ces r
de méri
noître l
d'autres
noître i
C'est
lution &
répondr
naissance
vic est

conjunction profonde, sublime dans ses horreurs, digne du génie de Machiavel & du pinceau de Salluste, n'aura pu servir à perdre les premiers & les plus sinceres amis de la liberté? Proscrits, exilés, divisés, ils vont donc, au milieu du danger commun, se rallier de toutes parts au gouvernement, & former avec la masse des vrais républicains ?

On n'a donc pu corrompre à leur source les pieces originales de la conspiration? Elles ont été livrées au peuple toutes à la fois, avec la candeur & la simplicité la plus accablante; & pourtant un rapport systématique, quelques phrases bien placées, auroient suffi pour en induire des preuves morales. Mais aujourd'hui les commentaires les plus savans, les rapprochemens les plus ingénieux, ne peuvent réparer le défaut d'obscurité du rapport du directoire.

Il y a de quoi désespérer ces faux patriotes qui usurpent à-la-fois leur nom & la date de leur nom.

Cependant il n'est pas inutile d'isoler de plus en plus ces filous politiques qui vivent de nos miseres; eux seuls ont prolongé la guerre, alimenté les factions, protégé celles qui dévorent la France.

Ils ont fasciné long-tems les yeux du peuple par de fausses vertus civiques; ils l'ont fait se détruire lui-même par le renversement de toute morale & de toute économie politique. Niveleurs méprisés, ils surent se rendre fameux & redoutables, en détruisant les réputations, & traitant d'ennemis du peuple tous les hommes sages qui vouloient prévenir les effets de l'ivresse de la liberté. Leurs premiers pas furent difficiles; mais, comme dit Tacite, ils trouverent, après leurs premiers succès, des amis & des serviteurs pressés: *Prima dominandi spes in arduo; ubi sis ingressus, adesse studia et ministros.*

Leur plan étoit vaste, & fut conduit sans doute par le mauvais génie de la France. Parvenus à faire de la révolution un état habituel, un spectacle diurne, ils offrirent, sur cette scene de désolation, un masque à chaque vice, une loi protectrice à chaque crime; & chacun de nos malheurs accrut leur puissance. Toujours une supposition odieuse déversa sur les gens de bien l'indignation publique, qu'eux seuls avoient encourue. Ils savent prédire, ils excusent d'avance les désordres causés par leurs propres passions & leur impétie. Ils ont assis le trône du mensonge sur l'intérêt, l'envie, la haine, la peur, les plus viles passions des hommes; & cette nation si brave, si généreuse, qui s'illustre au-dehors par les plus brillantes victoires, s'en pénitait pas moins avilie au milieu de ses triomphes, si, dans ce moment, elle ne se relevoit avec tout son caractère, si elle tardoit plus long-tems à briser le joug honteux des loix révolutionnaires, si elle ne passoit enfin de cette mort politique à la vie des véritables loix.

Ces réflexions ont pour signature l'INDÉPENDANT. Au genre de mérite très-rare qui les distingue, nous croyons reconnaître l'écrivain qui, sous le nom de MILES, a publié d'autres morceaux excellens, que nous avons fait connaître il y a peu de tems.

Seconde lettre sur les réactions.

C'est un art tout nouveau, qu'il faut apprendre en révolution & même à la fin d'une révolution, que celui de répondre à toutes les absurdités, de les frapper dès leur naissance. Il est peu de calomnies qui tombent quand l'envie est là pour les recueillir; il est peu d'extravagances

révolutionnaires qui ne fassent fortune quand une faction puissante trouve un intérêt à les répandre; moins les fourbes y croient eux-mêmes, plus ils font un crime aux autres de n'y pas croire; quand on a des échafauds pour punir des incrédules, ou même des bastilles pour les renfermer, on n'est plus gueres importuné de leur scepticisme.

Un jeune écrivain (Riouffe) qui puise son grand talent dans une ame ardente & une raison exercée, prépare, m'a-t-on dit, une histoire du fédéralisme. On y verra ce qu'un mot absurde & insignifiant, proféré par la haine & recueilli par la scélératesse, a fait couler le sang dans notre malheureuse patrie. Craignons que le mot de réaction inventé par les mêmes factieux & par les tyrans détrônés au 9 thermidor, ne devienne bientôt le signal de mêmes horreurs.

J'entends répéter dans des actes administratifs, à la tribune du conseil des cinq-cents, à des hommes même dont je respecte les intentions, j'entends répéter ces mots: réaction du 1^{er} prairial; un peu plus loin j'entends dire: réaction du 9 thermidor; élevons-nous, il en est tems, contre ces blasphèmes qui souillent ces journées glorieuses & salutaires entre toutes les journées de la révolution.

Le 9 thermidor n'eut son accomplissement entier que que le 4 prairial. Séparez ces deux journées, je ne vois plus dans la chute de Robespierre qu'un combat entre lui, Billaut & Collot-l'Herbois, comme quelques mois auparavant il y avoit eu un combat entre Robespierre & Danton. Que m'importe qu'entre des rivaux de crime la victoire soit restée à l'un d'eux; que des tyrans ayent renversé leurs collègues! C'est au 10 thermidor & à toutes les journées suivantes jusqu'au 4 prairial, qu'il fallut soutenir une lutte nouvelle entre la tyrannie & la liberté renaissante.

Quelle lutte, grand Dieu! avec quels efforts, avec quels sacrifices il fallut la maintenir! Moins atroce dans les effets, on l'étoit encore dans son langage; que dis-je! il y eut encore des barbaries qu'on n'osoit arrêter. Quinze jours après le 9 thermidor, un homme fut mené à l'échafaud pour cause de fédéralisme. Pas un jour sans combat au sein de la convention; combien de fois la convention prononça le serment que jamais les députés détenus & mis hors la loi pour cause de fédéralisme ne resteroient dans son sein! Combien de fois l'espoir que nous venions de saisir s'éteignit dans nos ames!

Cependant une heureuse confédération se formoit en faveur de l'humanité & pressoit ses triomphes; des hommes qui chaque jour avoient vu la mort, & vécu dans sa longue agonie; des hommes qui cherchoient autour d'eux quelque objet qui leur fit aimer encore la vie, s'animerent de ces sentimens profonds qui font trembler les tyrans, & tandis que mille loix atroces opprimoient la pensée, faisoient un crime de tous les genres d'opinion, de tous les entretiens, on vit paroître tout à-coup en France, un esprit public; des jeunes gens, fideles à leur douleur, & remplis d'un deuil religieux, vinrent disputer les places publiques aux hordes de cannibales qui les avoient couvertes de tant de sang, de tant de spectacles horribles. Les hommes mûrs, les vieillards eux-mêmes parurent enfin dans ces sections trop long-tems abandonnées aux scélérats, & leur imposèrent silence. Qui soutenoit ces jeunes gens? Qui encourageoit ces vieillards? Quelle voix leur répétoit sans cesse: *Allez à la place publique; allez aux sections.* C'étoit la voix de plusieurs députés,

(les scélérats se souviennent de leurs noms, & nous aussi malgré leur lâche repentir) étoit la voix des comités, celle de la convention elle-même qui s'annonçoit impuissante pour se délivrer seule du joag qui l'opprimoit.

Enfin au 1^{er} germinal, au 1^{er} prairial & les jours suivans, des partis qui chaque jour se rencontroient, se heurterent avec violence, la convention tombée au pouvoir des brigands fut délivrée par des jeunes gens impétueux, & voilà ce que j'entends aujourd'hui appeler une réaction. Les hommes qu'un mouvement si long-tems préparé tira des cachots, de l'exil, de la terre étrangère où ils avoient porté leurs pas, appellent ce mouvement une réaction; ceux qui le conduisirent l'appellent une réaction; la journée qui nous a donné la constitution, qui a terminé le cours de la plus horrible tyrannie, on veut ainsi l'avilir & la rendre odieuse!...

Mais quoi! des assassinats ont été commis ensuite? eh! qui plus que nous a déploré ces excès de la vengeance? Qui plus que nous les a reprochés à des hommes égarés & furieux, tandis que la convention se taisoit elle-même? Mais des crimes épars, individuels, peuvent-ils souiller le mouvement généreux & spontané d'une nation entière? Des journées que nous célébrons, laquelle sera pure à nos yeux, si nous voulons exvisager les abus qu'en ont fait & le fanatisme & la scélératesse? Le 14 juillet lui-même, oserons-nous le rappeler si nous affectons de mettre à côté de ses trophées, le spectacle horrible du massacre qui eut lieu le 17 juillet, de cette tête d'un vieillard présentée à son gendre, avant qu'il fût frappé des mêmes coups. Isolons le crime, reportons-le sur quelques hommes coupables, & gardons-nous de le confondre avec les mouvemens d'une nation qui se réveille en tumulte pour briser ses fers. Jugeons le 9 thermidor & le 4 prairial en songeant que la tyrannie dont ils nous ont délivrés n'avoit point eu d'exemple encore, je ne dirai pas dans nos annales, mais dans les fastes du genre humain.

Signé, LACRETELLE, le jeune.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 750 liv. en assignats pour trois mois, ou de 25 liv. en mandats.

Les Souscripteurs du 1^{er} prairial qui n'ont envoyé que 500 liv., sont invités à nous faire passer 250 liv. pour l'augmentation de prix devenue indispensable, & sans laquelle les abonnemens de prairial ne pourront être servis que deux mois.

Aux termes du décret du 4 prairial, les assignats de 125 livres & au-dessus ne pouvant plus être échangés à Paris passé le 25 prairial qu'à raison de cent capitaux pour un, les abonnemens de 750 livres qui nous parviendront en assignats au-dessus de 100 liv. après le 20 prairial, ne vaudront que pour un mois. Nous devançons le terme fixé par la loi, afin d'avoir le tems nécessaire pour échanger. Les abonnemens pour les pays étrangers ne peuvent être reçus qu'en numéraire, au prix de 9 liv. pour trois mois; 16 liv. pour six mois, & 50 liv. pour un an.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DEFERMON.

Séance du 17 prairial.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement d'un

long projet de résolution sur la liquidation des créances sur les émigrés.

Le directoire exécutif avoit pris un arrêté portant que les membres des administrations ne pourroient se compléter dans le cas où il y auroit des places vacantes par mort ou démission, qu'autant qu'ils resteroient au nombre requis pour délibérer.

Organe de la commission chargée d'examiner cet arrêté Daunou expose que ce n'est que dans le cas où toutes les places sont vacantes que le directoire doit pourvoir au remplacement des membres de ces administrations.

Le conseil ordonne l'impression du rapport fait par Daunou & du projet de résolution qu'il a présenté.

Coupé (de Loise) soumet à la discussion le projet de résolution portant qu'il sera mis à la disposition du ministre de l'intérieur une somme de 4 millions pour l'encouragement des manufactures.

Echasseriaux aîné pense qu'il faut embrasser un système général d'encouragement pour le commerce & les arts.

Quelques membres représentent que le conseil peut tous jours provisoirement accorder la somme qu'on demande.

Camus & Guyonard pensent que d'abord il faudroit déterminer quel emploi en devra être fait.

La commission à laquelle Echasseriaux est adjoint & chargée de présenter demain un mode de distribution pour la somme qu'on demande.

Un article de la constitution veut que le directoire exécutif ne puisse faire passer ni séjourner de troupes dans un espace déterminé autour du lieu de la résidence du corps législatif, sans y être autorisé par lui; il demande cette autorisation pour environ 10 mille hommes, & le mouvement est ordonné pour diverses causes d'utilité publique. — Cette demande est convertie en motion & l'autorisation accordée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 18 prairial.

Après avoir entendu Johannot, rapporteur d'une commission nommée pour examiner la résolution qui accorde au ministre de la guerre une somme de 220 millions, le conseil renvoie l'urgence & donne son approbation.

Plusieurs autres résolutions sont envoyées par le conseil des cinq cents; elles sont renvoyées à l'examen de diverses commissions, à l'exception d'une seule qui est approuvée sur-le-champ. Elle porte que les cantons Bressous & de Bellanche font partie de ceux attribués au tribunal de police correctionnelle de Montreuil.

Bourgeois fait ensuite un rapport sur une résolution qui annule, comme illégales, les élections faites par la minorité de l'assemblée du canton de Montenois, département du Doubs: il propose de l'approuver. — Le conseil l'approuve.

Nouvelle Monnoie, ou Essai sur le Système Monétaire par T. de Saint-Sauveur. A Paris, chez les marchands nouveautés.